

NOVEMBRE 2008 - N° 43

HORIZON 5 MAYENNE

LE JOURNAL
DU CONSEIL
GÉNÉRAL



page 2 **L'expérimentation
des regroupements
d'assistantes maternelles
généralisée au niveau national**



COVOITURAGE

page 4 Depuis le 10 octobre, le site www.covoiturage53.fr, ouvert par le Conseil général, connaît une forte fréquentation. Simple et pratique il permet de « rouler autrement » !



ÉCONOMIE

page 5 Implantée à Laval, la SEF produit 5 millions de m²/an de matières créatives, pour le packaging de produits de luxe, de livres, CD, DVD en séries limitées, le marquage des vêtements ou la réalisation de produits techniques.



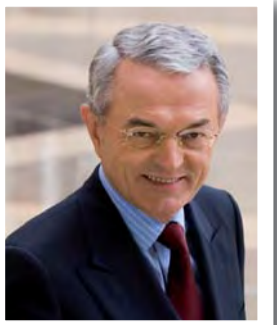
ÉVÈNEMENT

page 8 Le Conseil général vous propose, pour la 4^e édition, d'élire le sportif, l'équipe, le dirigeant et l'entraîneur de l'année.

Abonnez-vous à la lettre d'info
de lamayenne.fr



LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL



éditorial

Jean Arthuis
Sénateur et Président du
Conseil général de la
Mayenne

Après l'annonce à Laval par le Président de la République, le 28 août dernier, de la généralisation du Revenu de Solidarité Active, la Mayenne, de nouveau, démontre sa capacité à innover et à expérimenter dès lors qu'il s'agit de renforcer les solidarités. Cette fois-ci, c'est la diversification des modes d'accueil de la petite enfance qui fait figure d'exemple à l'échelle nationale au regard notamment du dispositif expérimental des regroupements d'assistantes maternelles. Séduite par cette initiative, Nadine Morano, Secrétaire d'État chargée de la Famille, s'est déplacée en Mayenne pour annoncer le principe de son extension à l'ensemble du territoire. Des dispositions prévues à cet effet seront prises dans les prochaines semaines dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2009. Cette décision constitue une véritable reconnaissance du métier d'assistante maternelle. Elle consacre également l'audace des Mayennais à s'adapter à l'évolution de la société, à s'organiser et à militer pour rechercher des solutions originales visant à garantir le bien-être des enfants, à concilier vie familiale et vie professionnelle, à maîtriser la dépense publique. Dans un monde en perpétuel mouvement, où les territoires doivent sans cesse relever de nouveaux défis, le Conseil général demeure déterminé à accompagner tous ceux qui entreprennent et contribuent à dynamiser la croissance économique et démographique de la Mayenne ●

>>> **L'ESSENTIEL** Le Conseil général s'est engagé, à titre expérimental, depuis 2005, dans la recherche et le développement de solutions innovantes relatives à l'offre de garde des jeunes enfants, à l'exemple des regroupements d'assistantes maternelles. Ce dispositif sera examiné, très prochainement, dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2009 afin d'être généralisé au niveau national.

L'EXPÉRIMENTATION DES REGROUPEMENTS D'ASSISTANTES MATERNELLES GÉNÉRALISÉE AU NIVEAU NATIONAL

Avec 3 834 naissances, un taux de fécondité de 2,18 enfants par femme, un taux d'activité féminin de 85 % chez les femmes âgées de 25 à 59 ans, un besoin potentiel de garde de 6 enfants sur 10, l'accueil de la petite enfance est vite devenu une priorité dans notre département. Si la Mayenne est relativement bien pourvue concernant l'accueil individuel de la petite enfance (qui représente 93 % de l'offre globale), le territoire ne compte que 30 structures pour l'accueil collectif (crèches, halte-garderies...).

>>> À mi-chemin entre l'accueil collectif et individuel

Face à ce constat, la Mayenne a été le premier département français à expérimenter, dès 2005, un nouveau mode de garde innovant : le regroupement d'assistantes maternelles, c'est-à-dire deux, trois ou quatre assistantes maternelles, regroupées en association, qui accueillent des enfants hors de leur domicile, dans un local qui leur est dédié tout en conservant les spécificités de leur statut, notamment la relation contractuelle avec les parents employeurs. « Cette initiative est née, il y a 3 ans, d'une réflexion entre l'association des assistantes

maternelles et le Conseil général. Dès le début, nous avons porté une grande attention à ce projet parce qu'il permet de diversifier les modes de garde, en proposant une solution alternative à mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel. » affirme Elisabeth Doineau, Présidente de la commission familles, enfance et insertion du Conseil général. C'est à Saint-Ouen-des-Toits, en septembre 2005, qu'est née la première association « Com' à la maison ». L'idée a fait son chemin et, depuis cette date, douze autres lieux d'accueil ont été créés à Andouillé, Argentré, Arquenay, Château-Gontier, Évron, Gorron (2 structures), Laval, Montsûrs, Saint-Cénéry, Saint-Denis-du-Maine et Vaiges. « Dans le cadre de notre mission de protection maternelle et infantile (PMI), nous avons effectué une visite de l'ensemble de ces locaux, afin de s'assurer qu'ils disposent des conditions minimales de sécurité : prises de courant sécurisées, escalier protégé, extérieur... Nous avons ensuite élaboré une convention relative à leur fonctionnement, qui précise, notamment, les engagements des assistantes maternelles tel que le respect des prérogatives liées à leur statut : déclaration des enfants accueillis, responsabilité... » précise Brigitte Quenum, chef du service de protection maternelle et infantile au Conseil général.

>>> Un dispositif généralisé au niveau national

Grâce à la volonté des assistantes maternelles et au soutien de Jean Arthuis, Président du Conseil général, ce dispositif innovant est enfin reconnu et sa généralisation en France est désormais programmée. Nadine Morano, Secrétaire d'État chargée de la Famille, l'a d'ailleurs confirmé lors de sa venue en Mayenne, le 20 octobre dernier « J'ai compris que cette solution apporte plus de souplesse aux parents, une reconnaissance du statut des assistantes maternelles et une mutualisation des moyens et des compétences au service de l'enfant. Ce que fait la Mayenne m'intéresse. Ce que votre département a développé, je veux le développer au niveau national. » a-t-elle expliqué. Innovant, original et pragmatique, ce concept est adapté à la configuration d'un département comme la Mayenne où l'accueil collectif est peu développé. L'idée semble, en effet, séduire un grand nombre de communes mayennaises. Et pour cause, le rapport qualité/prix de ces « maisons » est imbattable. Cette solution coûte sept fois moins cher que la création d'une crèche. Une différence de coût qui s'explique, notamment, par le fait que l'initiative relève du droit privé. La création d'une telle



structure appartient aux assistantes maternelles. Ce sont elles qui louent une maison ou un appartement soit à la municipalité, soit à un particulier. Cet accueil collectif à « taille humaine », s'il s'inscrit dans une démarche d'optimisation de la dépense publique, répond également aux attentes des familles.

>>> Une alternative pour les parents qui travaillent en horaires atypiques

Outre le fait qu'il offre une solution supplémentaire dans le choix du mode de garde, ce dispositif offre des garanties non négligeables tant en terme de qualité de l'accueil (complémentarité des compétences, auto-évaluation...) qu'en terme de sécurité et de disponibilité. À Évron, par exemple, la maison « les Petits géants » accueillent les enfants de 4h30 à 21h30 du lundi au samedi matin. « Ce dispositif est véritablement un plus pour notre département et une réponse aux difficultés rencontrées par les parents qui travaillent en horaires atypiques » explique Elisabeth Doineau. Du côté des assistantes maternelles, l'enthousiasme est partagé. Cette alternative leur permet, à la fois, de se sentir reconnue professionnellement, de séparer vie professionnelle et vie



Nadine Morano Secrétaire d'État chargée de la Famille

En quoi la Mayenne est un exemple pour l'accueil de la petite enfance ?

« La France est très regardée par ses partenaires européens parce que notre pays connaît une natalité robuste. En 2035, l'Europe entrera en dénatalité. Nous devons donc inciter les femmes à faire des enfants mais aussi leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle. En expérimentant les regroupements d'assistantes maternelles, la Mayenne montre l'exemple. On pourrait même parler de modèle mayennais tant ce département est exemplaire en matière de diversification des modes de garde. »

Que pensez-vous de l'expérimentation mayennaise ?

« La Mayenne démontre, par l'exemple, que si le taux d'activité des femmes est élevé et si et seulement si les modes de garde sont développés, le taux de natalité augmente. Il n'y a pas de fatalité et la Mayenne le prouve ! J'ai compris que cette solution apporte plus de souplesse aux parents et une reconnaissance du statut des assistantes maternelles. J'ai donc décidé de permettre, par la loi, le regroupement d'assistantes maternelles. Ce que votre département a développé, je veux le généraliser au niveau national. »

Quelles sont les autres mesures que vous allez mettre en place ?

« Notre objectif est de créer 200 à 400 000 offres de gardes notamment pour accompagner les parents qui travaillent en horaires atypiques. J'ai proposé d'augmenter de 10% le complément de mode de garde pour ces familles. Je souhaite également booster le nombre de crèches d'entreprises pour créer 5 000 places à l'année. J'ai décidé d'autoriser la garde de 4 enfants (au lieu de 3) par assistante maternelle, ce qui permettra de bénéficier de 50 000 places supplémentaires. »

Entretien avec



Nadine Morano a visité les petits géants à Évron le 20 octobre



Il existe 13 regroupements d'assistantes maternelles en Mayenne



34 assistantes maternelles exercent actuellement dans une de ces structures

3 834

C'est le nombre de naissance en Mayenne pour l'année 2007. Avec un taux de fécondité de 2,18 enfants par femme (le plus élevé de France), le renouvellement des générations est donc assuré dans le département.

À SAVOIR

La Mayenne compte actuellement 13 regroupements d'assistantes maternelles. Deux devraient ouvrir, dans les prochaines semaines, à Neu et à Soulgé-sur-Ouette.

« **Boutentrain** » - Andouillé
3 assistantes maternelles (AM) - capacité d'accueil total (CAT) : 12 (*)
Tél. 02 43 37 24 63

« **Le paradis des p'tits loups** » - Argentré
3 AM - CAT : 11 (*)
Tél. 02 43 58 08 07

« **La maison des bambins** » - Arquenay
3 AM - CAT : 9 (*)
Tél. 02 43 64 10 86

« **Le manège enchanté** » - Château-Gontier
3 AM - CAT : 12 (*)
Tél. 02 43 07 60 68

« **Les petits géants** » - Évron
4 AM - CAT : 14 (*)
Tél. 02 43 02 92 97

« **Calins-calyne** » - Gorron
2 AM - CAT : 8 (*)
Tél. 06 20 47 35 32

« **Les p'tits mousses** » - Gorron
3 AM - CAT avec halte-accueil : 14 (*)
Tél. 02 43 03 68 79

« **Les 1^{ers} pas** » - Laval
3 AM - CAT : 12 (*)
Tél. 06 08 07 21 98

« **Regards d'enfants** » - Montsûrs
3 AM - CAT : 10 (*)
Tél. 02 43 02 68 54

« **Au jardin des bouts de choux** » - Saint-Cénéry
3 AM - CAT : 12 (*)
Tél. 06 26 09 48 64

« **Les petits pouces** » - Saint-Denis-du-Maine
3 AM - CAT : 11 (*)
Tél. 02 43 02 31 95

« **Com' à la maison - les barbabouilles** » - Saint-Ouen-des-Toits
3 AM - CAT : 12 (*)
Tél. 02 43 69 17 90

« **Les mini-bouilles** » - Vaiges
2 AM - CAT : 8 (*)
Tél. 06 31 71 76 12

(*) nombre d'enfants accueillis simultanément

familiale, de partager les responsabilités et de répartir les activités en fonction des aptitudes et des préférences de chacune mais également de mutualiser leurs compétences et les moyens. « C'est, en quelque sorte un mode de garde à taille humaine, qui conserve à la fois les avantages de la crèche et ceux de l'assistante maternelle. Pour l'enfant, cette solution est idéale pour sa socialisation et son ouverture aux autres » confie-t-elle. Si la réussite de cette expérimentation n'est plus à démontrer, le Conseil général laisse, néanmoins, la porte ouverte à d'autres projets innovants en matière d'accueil de la petite enfance à l'image de la première micro-crèche du département, gérée par l'association Aid'à dom, qui est opérationnelle depuis septembre dans le quartier Saint-Nicolas à Laval. Un centre intergénérationnel multi accueil, qui projette de regrouper sur un même site (à proximité de la Polyclinique du Maine à Laval) 30 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et une crèche inter-entreprise de 50 berceaux, est également à l'étude. Une fois encore, la Mayenne se révèle être un laboratoire d'idées... ●

Témoignages



Gustave Langlois, Maire d'Arquenay :

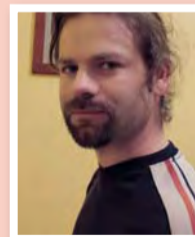
« Début 2008, trois assistantes maternelles de la commune m'ont fait part de leur souhait de se regrouper afin de mieux répondre aux besoins des parents. Par un heureux hasard, il se trouve que la commune disposait, à l'époque, d'un appartement locatif libre de 60 m² avec deux chambres et un grand séjour. Nous avons décidé de mettre ce bien à leur disposition et leur avons offert les deux premiers mois de loyer, lorsqu'elles se sont installées. Cette initiative, qui défie toute concurrence en terme de rapport qualité/prix, est une formule très intéressante, particulièrement bien adaptée à une commune rurale comme la nôtre. »



Sandrine Dexet, responsable de la maison « Le paradis des p'tits loups » à Argentré :

« Nous avons ouvert notre maison en septembre 2007. Après un an d'activités, le bilan est plus que positif. Cette nouvelle organisation nous permet de proposer une plus grande disponibilité, une amplitude horaire plus large et une

meilleure qualité de travail. Affection, repas, jeux d'éveil, nous mettons, chacune, nos qualités au service des enfants. C'est un plus pour les parents qui savent qu'en cas d'indisponibilité de leur assistante maternelle, il y aura toujours une de nous trois pour s'occuper de leur petit. Pour ma part, ce concept m'a également permis de distinguer vie professionnelle et vie familiale. Je ne regrette vraiment rien. »



Philippe Léon, papa d'Abigail en garde aux « P'tits mousses » de Gorron :

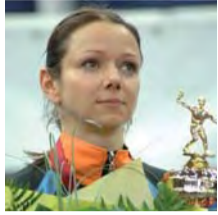
« Notre fille a commencé à aller dans cette structure à l'âge de 6 mois. À cette époque, ma compagne était en congé parental. Le service de halte accueil, qui permet de mettre en garde ponctuellement son enfant, était donc une solution adaptée. Depuis la rentrée, Abigail va, avec beaucoup d'enthousiasme, toute la semaine aux "P'tits mousses". Pour nous, c'est le mode de garde parfait au niveau pratique : souplesse dans le fonctionnement, équipement des locaux. Nous apprécions vraiment la dimension humaine du lieu, à mi-chemin entre la crèche et l'accueil chez une assistante maternelle. En terme de socialisation, c'est l'idéal. »

Ils sont élu, parent ou assistante maternelle, concernés par l'expérimentation du regroupement d'assistantes maternelles. Ils témoignent.

POUR ALLER PLUS LOIN

Renseignez-vous auprès de l'association nationale des regroupements de maisons d'assistantes maternelles : Tél. : 09 71 25 84 22 ou maryvonne.papouin@gmail.com

RUTA PASKAUSKIENE CHAMPIONNE D'EUROPE DE TENNIS DE TABLE



2008 est vraiment l'année de la révélation pour Ruta Paskauskiene. La pongiste lituanienne licenciée depuis 2 saisons à l'Entente Saint-Berthevin / Saint-Loup-du-Dorat est devenue, à 31 ans, championne d'Europe après avoir battu, en finale, à la surprise générale, l'Autrichienne d'origine chinoise Liu Jia, le 12 octobre dernier, à Saint-Pétersbourg. Avec cette performance et son excellent parcours aux Jeux Olympiques de Pékin, la Mayennaise confirme donc son excellente forme, de bon augure pour la suite du championnat de Pro A féminine ●

12 MÉDECINS STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Il n'y a pas de fatalité à croire comme inéluctable la faible densité de médecins en Mayenne. Le Conseil général, en partenariat avec les professionnels de santé, l'État, les représentants de l'assurance maladie et l'association des Maires de la Mayenne, a choisi d'engager des mesures fortes parmi lesquelles : favoriser et promouvoir auprès des jeunes médecins l'exercice (et non plus l'installation) en Mayenne, couvrir les besoins de santé du territoire à partir des pôles de santé. C'est précisément autour de cette problématique que s'est tenue, le 16 octobre dernier, à l'Hôtel du département, une réunion de travail au cours de laquelle, Jean Arthuis a accueilli douze futurs médecins pour y effectuer leur stage ambulatoire ●

Rens. : Guillaume Tansini, chargé de mission démographie médicale au 06 83 50 59 09

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES TRANSPORTÉS



Lors de la semaine de la sécurité routière, le Conseil général, qui assure l'organisation et le financement des transports scolaires en Mayenne, de l'ensemble des élèves de la maternelle à la terminale, a distribué des brassards de sécurité aux 13 000 élèves transportés. Chaque usager a reçu un brassard de sécurité rétro-réfléchissant avec la mention « Le Conseil général veille sur votre sécurité », qui permet d'être plus en sécurité sur le chemin de l'école ainsi qu'aux points d'arrêt des autocars. Outre cette opération, rappelons que le Conseil général mène, tout au long de l'année scolaire, toute une série d'actions (campagne d'information, exercices de sécurité...) pour que le transport scolaire soit un acte quotidien sûr ●

JARDINER SANS PESTICIDE, C'EST POSSIBLE !

Dans le cadre du programme Phyt'Eau Propre 53, le Conseil général encourage à la généralisation de techniques non chimiques, pour jardiner. Les jardiniers, comme les agriculteurs et les collectivités, utilisent des produits phytosanitaires, pour lutter contre les herbes indésirables, les ravageurs nuisibles et les maladies. Si plusieurs réglementations encadrent ces pratiques, sachez qu'il est tout à fait possible d'entretenir son jardin sans (trop) recourir à ces produits, comme l'utilisation par exemple de paillage organique (tontes de pelouse, écorces de pins...), minéral (ardoises ou tuiles pilées...) ou textile (toiles tissées...). Quelques gestes simples mais efficaces qui contribuent à la protection de notre environnement. Pensez-y ! ●

Rens. : Phyt'Eau Propre 53 au 02 43 67 38 90

750 ÉLUS ONT ASSISTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMF 53



Plus de 750 élus ont assisté, le 18 octobre dernier, à la salle polyvalente de Laval, à la 60^e Assemblée générale de l'Association des Maires, Adjoints, Présidents des Communautés de communes de la Mayenne (AMF 53). Les débats et les échanges ont été particulièrement riches tant les sujets d'actualité sont nombreux : crise financière mondiale, révision générale des politiques publiques, clarification des compétences des collectivités territoriales, gouvernance des territoires... Dans son allocution, Jean Arthuis a rendu compte des dossiers engagés par le Conseil général depuis le renouvellement de la mandature : désenclavement numérique du territoire, diversification des modes d'accueil de la petite enfance, développement du covoiturage... ●

DÉCOUVREZ L'EXPOSITION JEU « ZOO » DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque départementale de la Mayenne et le Conseil général travaillent, chaque année, sur la réalisation d'une création originale annuelle avec un artiste lié au monde de l'édition.

Cette année, l'auteure-illustratrice Natali Fortier a eu l'idée d'associer peinture et sculpture et de choisir treize animaux et humains pour nous entraîner dans un zoo aux multiples facettes où chacun pourra choisir celles qui lui parlent le plus. Vingt-cinq cubes (13 cubes en bois à six représentations picturales pour chaque personnage et 12 cubes en plexiglas pour les sculptures) à déplacer, tourner, assembler, constituent l'exposition-jeu pour les enfants, qui circulera dans l'ensemble des bibliothèques du département. Pour poursuivre l'aventure avec tout ce petit monde, « Zoo le jeu » édité par le Conseil général et « Zoo le livre » publié par les éditions « L'Art à la page » sont autant d'invitations au plaisir de jouer avec les images et les mots.

Le jeu offert à toutes les assistantes maternelles du département

Conscient que les professionnels de la petite enfance qu'ils soient assistants maternels ou employés



dans une crèche ou une halte-garderie, jouent un rôle essentiel dans l'éveil des tout-petits à la culture en général et au jeu en particulier, le Conseil général va leur offrir « Zoo le jeu », spécialement créé pour la Mayenne par Natali Fortier. À travers ce cadeau, le Conseil général illustre ainsi sa volonté de considérer la culture comme une activité fondatrice dans la vie des tout-petits, d'enrichissement personnel et d'ouverture aux autres. Chaque professionnel de la petite enfance pourra, à travers ce jeu, vivre une

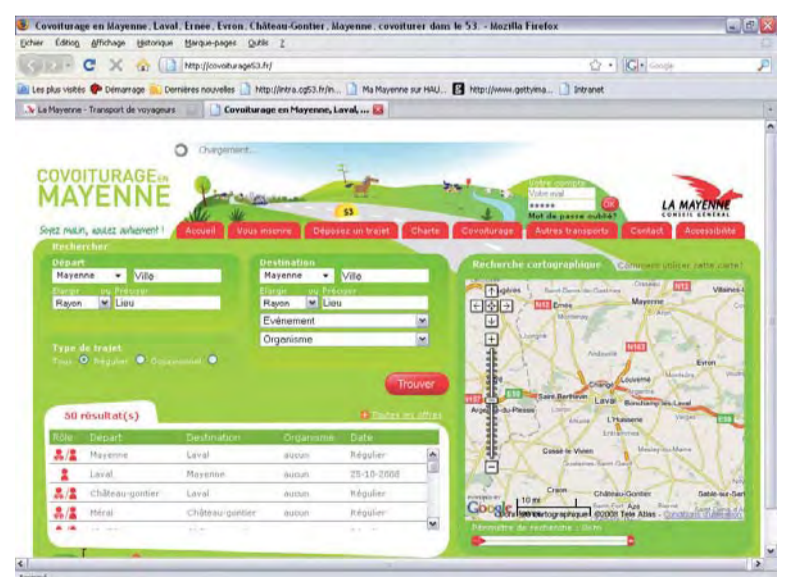
expérience unique de partage, d'échange et de complicité avec les enfants dont il a la garde. Grâce à cette opération, le Conseil général met l'art et la culture à la portée des enfants dès leur plus jeune âge, en leur offrant les meilleures chances de découvrir le monde et de développer leur imaginaire. Et dans le même temps, il apporte son soutien à la création artistique en confiant à Natali Fortier, la création de ce jeu d'artiste ●

Rens. : Bibliothèque départementale de la Mayenne au 02 43 01 20 70

SUCCÈS POUR LE NOUVEAU SITE WWW.COVOITURAGE53.FR

Avec plus de 1 700 connections depuis son ouverture le 10 octobre dernier, le site www.covoiturage53.fr, créé par le Conseil général, connaît un franc succès.

Simple et pratique pour préparer ses déplacements, le site www.covoiturage53.fr, offre la possibilité de consulter les trajets en ligne, de déposer ses propres déplacements et de trouver des personnes qui effectuent des trajets identiques. La formule plaît à en croire les 150 internautes inscrits sur le site, la centaine d'annonces déposées et les 1 700 connexions depuis l'ouverture. Un succès dû, avant tout, à l'économie réalisée pour un automobiliste qui pratique régulièrement le covoiturage. Une personne, qui partage son trajet domicile-travail (30 km par jour) avec un covoitureur, peut, en effet, économiser jusqu'à 3 100 € par an. Au-delà de l'aspect financier, ce mode de déplacement solidaire en plein essor offre deux autres avantages non négligeables : environnemental (il s'inscrit dans une politique de développement durable, en contribuant aux économies d'énergie et à la



réduction des émissions polluantes) et utilitaire (il offre une solution complémentaire aux transports en commun et facilite les déplacements sur le territoire). Avec ce nouveau service, le Conseil général, soucieux d'offrir un service public de proximité aux familles, complète son offre de

transport collectif proposée depuis plusieurs années. Le covoiturage : une solution économique, un geste écologique, un mode de déplacement solidaire. Alors «soyez malin, roulez autrement !» ●

Rens. : Conseil général de la Mayenne au 02 43 66 69 53



La SEF (Société d'Enduction et de Flockage), implantée à Laval, reste peu connue en Mayenne, même si ses origines la rattachent à des références locales : TDV qui démarre une production de moquette flockée (au milieu des

optiques, tissus spéciaux pour l'automobile.

« Nous devons tout faire en interne. C'est la force et la faiblesse de notre métier. Nous sommes amenés à développer par nous-mêmes nos procédés de fabrication, nos machines, nos contrôles, notre démarche qualité et, bien sûr, la formation de nos personnels. » souligne le PDG. Plus de 80% de la production est exportée (dans 80 pays). La SEF, qui a même ouvert une filiale commerciale à Dubaï, conforte ses positions à l'export en jouant résolument la carte des plus grands salons internationaux du papier ou de l'impression, sur lesquels elle déplace ses équipes. Les clients de l'entreprise ayant délocalisé la production en grande série de leurs boîtes et coffrets, la SEF réalise un quart de ses ventes sur l'Asie et le Moyen-Orient : « Lorsque nous avons compris que la production de boîtes était en train de s'externaliser, nous avons suivi le mouvement pour nos supports. » Créée dans les locaux de l'ancienne filature, quai de Bootz, la SEF s'est installée aux Touches en 1984 où, depuis, elle s'est agrandie deux fois, occupant aujourd'hui 6 000 m². Rachetée en 1992 au groupe Gévelot par Jean-Pierre Lion et ses collaborateurs, SEF a fait entrer à son capital en 2001 le fonds d'investissement régional IPO. L'entreprise emploie 60 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 15 M€. Quant à savoir à quel moment Jean-Pierre Lion quittera la barre ! « Je suis là pour deux à trois ans, au moins... » dit-il. Fait nouveau, ses enfants sont entrés dans l'entreprise ●

ENDUCTION ET FLOCKAGE LES MATIÈRES CRÉATIVES DE LA SEF



Jean-Pierre Lion
PDG de la SEF

Pour le packaging de produits de luxe, de livres, CD, DVD en séries limitées, le marquage des vêtements ou la réalisation de produits techniques, la SEF produit 5 millions de m²/an de matières créatives.

années 60) et le groupe Gévelot qui, en 1975, a réorienté l'activité vers le packaging et en a confié la direction à Jean-Pierre Lion. Lequel venait de réussir une implantation similaire au Mexique. La production de « matériaux de couverture » pour le packaging (boîtes, coffrets, arts graphiques), la reliure et l'encadrement représente 60% de l'activité. Mais l'effort constant de recherche & développement, et un flair commercial avéré, ont élargi les savoir-faire de la SEF. Notamment vers des papiers et cartons pouvant recevoir une impression offset et vers le marquage « textile » avec des films thermocollants pour la décoration de vêtements. « Nous présentons, cette année, des films imprimables par jet d'encre, qui permettent l'obtention d'une décoration flockée multicolore. » explique Jean-Pierre Lion, fondateur de la SEF.

Plus de 80% à l'export
À ces gammes, la SEF ajoute la création de produits techniques : polissage des verres

L'INITIATIVE

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE POUR ENTREPRENDRE

Le 3^e volet des ateliers de la création et de la reprise d'entreprise se déroulera le 5 décembre au parc des expositions de Laval/St-Berthevin.

Cette 5^e édition garde le même cap que les années précédentes : accompagner à la validation d'idées, au montage de projets par des entretiens gratuits et individuels proposés par des professionnels. Banquiers, assureurs, experts-comptables... ils seront plus de 40 professionnels présents, le 5 décembre, au parc des expositions de Laval/St-Berthevin (de 9h à 18h - journée continue) pour proposer, aux futurs



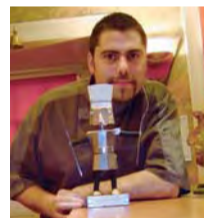
créateurs, un précieux soutien pour élaborer, concrétiser ou finaliser un projet. Cette opération innovante, initiée par « Entreprendre en Mayenne », réseau qui fédère par l'appui du Conseil général via le Comité d'expansion économique et des Chambres consulaires, l'ensemble des acteurs du développement économique du département ●
Rens. : Comité d'expansion économique au 02 43 59 23 90

LE TALENT

UN CHEF MAYENNAIS « TOQUÉ » PAR LE GAULT ET MILLAU

Alexandre Arnaud, chef au restaurant la Forge de Fontaine-Daniel a reçu le trophée régional jeune talent créatif, décerné par le guide Gault et Millau.

Dijonnais d'origine, rien ne prédestinait Alexandre Arnaud à venir en Mayenne. « Avec mon associé, nous cherchions un endroit pour monter notre affaire. Nous sommes tombés sous le charme de Fontaine-Daniel. » explique-t-il. C'était il y a 4 ans... Depuis, le restaurateur a développé une cuisine créative, avec toujours une touche d'originalité. Pas question pour autant de tomber dans l'expérimental, les assiettes à la Forge sont toujours bien garnies... À 26 ans, le jeune chef vient de faire son entrée dans l'un des guides gastronomiques les plus influents.



Le restaurant se voit couronné, dans l'édition 2009 du Gault et Millau, d'une toque et des mentions « découverte », et « coup de cœur ». « C'est une récompense collective que je dois au travail de notre équipe. C'est une reconnaissance pour le restaurant, pour notre village mais également pour toute la Mayenne » commente Alexandre Arnaud. Et surtout la preuve que dans notre département, il est possible de réussir et de développer ses talents ●
Rens. : La Forge au 02 43 00 34 85

À L'HONNEUR

LAVAL N°1 DES VILLES OÙ IL FAIT BON ENTREPRENDRE

L'Entreprise classe Laval, première de sa catégorie au palmarès national des villes les plus dynamiques pour entreprendre.

Le mensuel L'Entreprise, dans son numéro d'octobre 2008, vient d'éditer le classement établi des villes qui ont l'esprit d'entreprise. Laval est la ville d'agglomération la plus attractive de sa catégorie (70 000 à 100 000 habitants). L'enquête met en lumière la solidité du tissu économique local, le taux de chômage de 5,3% (l'un des plus bas de France) et le coût de la vie. Autant d'atouts qui ont séduit les dirigeants de Mann+Hummel France (équipementier pour



l'industrie automobile) pour implanter leur usine de 28 000 m² à Louverné, de Mayenne Viande ou encore de Sogeval. Laval et la Mayenne parient sur la qualité et son cadre de vie pour attirer les entreprises mais également sur son positionnement géographique. Un satisfécit qui consacre le dynamisme et l'audace des Mayennais et salue les efforts entrepris par Laval agglomération et la Ville de Laval, depuis plusieurs années, en faveur de l'économie et de l'emploi ●

en direct des cantons

Canton de Mayenne Est



La première pierre du pôle culturel de Mayenne a été posée le 9 octobre dernier. Ce lieu, dont le concept repose sur des prescriptions de Haute Qualité Environnementale (HQE), abritera une médiathèque, l'école de musique, un auditorium de

110 places, le cybercentre, une salle de danse et un studio dédié aux musiques actuelles. « *Le défi des architectes est de réunir, en un même lieu, un espace de lecture qui nécessite le silence, et un espace de musique générateur d'énergie sonore.* » explique Jean-Pierre Bernard Hervé, Conseiller général du canton. Le pôle culturel, porté par la Communauté de communes du Pays de Mayenne et pour lequel le Conseil général apporte un soutien de 458 000 €, devrait ouvrir ses portes avant l'été 2010 ●

Canton de Chailland



Inaugurée le 24 octobre dernier, la maison ouvrière de la Grande forge à Chailland a retrouvé une seconde jeunesse. Ce bâtiment, classé monument historique à l'inventaire, a fait l'objet de travaux de restauration importants, soutenus par le Conseil

général à hauteur de 36 600 €. « *Cette réalisation est véritablement remarquable. D'un côté, elle pérennise un moment fort de l'histoire de Chailland en redonnant à ce site ses lettres de noblesse, de l'autre, elle permet de mettre sur le marché une offre de 8 logements locatifs.* » souligne Gérard Lemonnier, Conseiller général du canton. Portée par l'OPAH des Petites Cités de Caractère, la mise en valeur de cette bâtisse s'inscrit dans un programme de remise en état qui doit redonner à la vallée de l'Ernée, son état d'autrefois ●

Canton de Château-Gontier Ouest



Une nouvelle classe et un préau ont été inaugurés le 25 octobre à l'école publique de Loigné-sur-Mayenne. Ces aménagements, soutenus par le Conseil général à hauteur de 15 000 €, s'inscrivent dans le cadre du regroupement pédagogique

des écoles de Loigné et de Marigné-Peuton. Ils permettent ainsi de répondre à l'augmentation des effectifs scolaires. « *Cette décision va dans le bon sens. L'heure n'est-elle pas venue, lorsque les classes sont dispersées sur plusieurs communes, de convenir de leur regroupement sur un site unique, plutôt que d'attendre leur disparition inéluctable, les unes après les autres.* » confie Jean Arthuis, Président du Conseil général. Au cours de cette même journée, le nouveau terrain multisports de la commune, pour lequel le Conseil général a apporté une subvention de 13 912 €, a également été inauguré ●

LES DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL
168 NOUVELLES PLACES D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES ÂGÉES CRÉÉES

Dans le cadre de son schéma départemental gérontologique 2008-2012, le Conseil général a autorisé la création de 168 places nouvelles dans quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du département.

Le vieillissement de la population est un défi majeur pour notre société. En 2030, si les tendances démographiques se poursuivent, un habitant sur trois sera âgé de plus de 60 ans et la tranche des plus de 75 ans aura doublé. C'est dire si le bien-être et l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées sont au cœur des préoccupations du Conseil général. Pour relever ce défi, il a adopté les grandes orientations du

nouveau schéma pluriannuel de l'organisation sociale et médico-sociale, consacré aux personnes âgées. Dans le cadre de cette programmation, le Conseil général, lors de la commission permanente du 6 octobre dernier, a autorisé la création de 168 places d'hébergement permanent sur le territoire de l'agglomération de Laval et du Pays des Coëvrons pour la période 2008/2010. Sont concernés par cette décision les établissements

suivants : Résidence « Perrine Thulard » à Évron (60 places), résidence « Eurolat » à Saint-Berthevin (12 places), EHPAD de Bonchamp (66 places), EHPAD de Laval (30 places d'hébergement pour les personnes souffrant de troubles cognitifs ou atteintes de la maladie d'Alzheimer) ●

Plus d'infos sur
lamayenne.fr

LES DÉCISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

La Commission permanente s'est réunie les 6 et 20 octobre derniers. 57 dossiers étaient à l'ordre du jour. Extraits de décisions...

▼ **Économie :** Subventions, dans le cadre de son dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, à la SAS Janvier du Genest-Saint-Isle (élevage, production, vente d'animaux de laboratoire) pour l'extension des bâtiments (200 000 €) ; à la SARL Liberty de Saint-Fort (orfèvrerie artisanale) pour la construction d'un bâtiment (140 000 €) ; à la SA MP2 PLV de Martigné-sur-Mayenne (fabrication de matériels publicitaires par sérigraphie) pour la construction d'un bâtiment (140 000 €) ; prêt participatif de développement à la SAS SMC Société de Mécanique et de Construction) de Montsûrs (40 000 €).

▼ **Internet Haut Débit :** engagement de 55 opérations de

construction de NRAZO (Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre) (4,2 M€) ; aides départementales à l'équipement individuel de réception Internet haut débit par voie satellitaire ou hertzienne à 3 particuliers (1 500 €).

▼ **Commerce et artisanat en milieu rural :** Subventions à la Communauté de communes du Pays de Craonnais pour la création d'un commerce bar-restauration rapide-multiservices à Bouchamps-Craon (6 000 €) ; à la SARL Goupil pour la création d'une activité électricité, plomberie, vente et réparation électroménager au Ribay (5 349 €) ; à M^{lle} Cottureau pour la création d'un institut de beauté à Bais (4 407 €) ; à la SARL Les Frères

Fourmis pour la création d'une activité d'entretien d'espaces verts à Landivy (3 931 €) ; à la SARL Sillière Patrick pour la création d'une activité menuiserie générale à Chantrigné (3 235 €) ; à Mr Stéphane Landel pour la création d'une activité d'électricité générale à Epineux-le-Seguain (1 608 €) ; à la commune d'Izé pour la reprise d'un commerce épicerie-bar-restauration (741 €).

▼ **Aménagement du territoire :** subventions à la commune de la Bigottière pour des travaux de restauration de l'école maternelle (15 000 €) ; à la commune de Sainte-Gemmes-le-Robert pour la réfection de la cour et travaux de menuiseries (3 341 €).

expression libre

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, la parole est donnée à la Gauche Unie et à l'Union de la Majorité Départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

GAUCHE UNIE

OUI À LA DIVERSIFICATION DES MODES DE GARDE

Le 20 octobre dernier, Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille était en Mayenne pour annoncer, entre autres, la légalisation des regroupements d'assistantes maternelles. Les besoins des familles notamment en milieu rural ont évolué, et ce mode de garde est susceptible de répondre à cette évolution. Par ailleurs, les regroupements tendent à professionnaliser le métier d'assistante maternelle, en permettant de l'exercer en dehors du domicile familial.

Élus de la Gauche Unie, nous soutenons la diversification et la complémentarité des moyens de garde. Dans notre département, où le taux de natalité est supérieur à la moyenne nationale, il est essentiel de pouvoir offrir aux familles des modes de garde diversifiés afin que chacun puisse choisir celui qui correspond à ses besoins et à son mode de vie.

Nous avons entendu Nadine Morano et Jean Arthuis vanter les mérites du regroupement, en termes de coût pour la collectivité et des places susceptibles d'être créées. Mais ils ne se sont pas exprimés sur la qualité de l'accueil des jeunes enfants.

Or, nous considérons que les exigences de formation et de qualification des personnels du périscolaire (centres de loisirs, garderies) et des structures d'accueil en collectivité (crèches et micro-crèches, haltes-garderies) sont essentielles à un accueil de qualité. Les assistantes maternelles, qui exercent au quotidien leur métier avec passion et dévouement, outre l'accompagnement financier, doivent pouvoir bénéficier, elles aussi, de formations qualifiantes. C'est la condition pour qu'elles soient mieux reconnues et considérées dans leur métier.

Oui à plus de places d'accueil pour les jeunes enfants, avec un choix diversifié de mode de garde et du personnel formé. C'est une question de volonté politique qui implique nécessairement un coût.

▼ **M. Angot, J-P Bernard-Hervé, J-P Bourdin, J-C Boyer, M. Ferron, C. Gourvil, Y. Kiessling, N. Peu.**

UNION POUR LA MAYENNE

LA MAYENNE, TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS

La France est riche de ses collectivités territoriales. Chacune d'elles et tout particulièrement les communes constitue le creuset de la cohésion sociale, le lieu privilégié de culture du lien entre les personnes, de la solidarité de proximité. Mais les collectivités territoriales n'échappent pas à l'exigence de la remise en cause de leur organisation, au devoir de révision générale des politiques qu'elles conduisent, à l'évaluation de leur efficacité. C'est par le tarissement des largesses de l'État Providence que le tissu des collectivités locales va devoir bouger. Comme toujours, la raréfaction des moyens constitue le meilleur appel à l'intelligence réformatrice. Cela nous oblige à croire en nous-mêmes, à être responsables et imaginatifs, à innover, à expérimenter, à penser autrement le territoire.

C'est clairement ce mode de gouvernance qui permet aux Conseillers généraux de l'Union pour la Mayenne de relever les défis et de réaliser les projets au nom desquels ils ont sollicité la confiance des électeurs. C'est très précisément le cas de la diversification des modes d'accueil de la petite enfance, plus particulièrement celui des regroupements d'assistantes maternelles, dispositif expérimental dont le principe sera étendu à l'ensemble du territoire national.

Une fois encore, la Mayenne se révèle être un laboratoire d'idées. C'est ce qu'est venue apprécier récemment Nadine Morano, Secrétaire d'État chargée de la Famille... quelques semaines après seulement que le Président de la République ne plébiscite notre département pour son expérimentation en faveur du Revenu de Solidarité Active.

▼ **J.M. Allain, J. Arthuis, M. Bernier, C. Boiteux, N. Bouillon, N. Bouvet, P. Chaineau, D. Collet, Y. Cortès, J.M. Crinière, E. Doineau, G. Dujarrier, J.P. Dupuis, G. Dutertre, R. Guédon, A. Guinoiseau, P. Henry, G. Lemonnier, D. Lenoir, G. Lochu, M.C. Morice, J.N. Ravé, M. Rousseau, J. Tonnelier.**

l'agenda culturel théâtre musique danse humour expo

Arts mêlés

Faust par le Cartoun Sardines 18 novembre à 20h30 LAVAL - Le Théâtre Rens. : Laval Spectacles au 02 43 49 19 55

Week en sous chapiteau Manafina et Lo'jo en trio 20 et 21 novembre à 20h30 GESVRES Rens. : Le Prisme au 02 43 03 31 54

HAHA #4 autour de la marionnette et du théâtre d'objet



30 novembre à 15h CHATEAU-GONTIER Théâtre des Ursulines Rens. : Le Carré - Scène Nationale au 02 43 09 21 52

Création

Rencontre Compagnie Nayika 18 novembre à 20h30 CHATEAU-GONTIER Théâtre des Ursulines Rens. : Le Carré - Scène Nationale au 02 43 09 21 52

Humour

Plaisir d'Humour avec Philippe Chasseloup et Ronan Tablantec 21 novembre à 20h30 CHANGE - Les Ondines Rens. : Les Ondines au 02 43 53 34 42

Jeune public

Soucis de plume par le Théâtre des Marionnettes de Genève



15 novembre à 15h LAVAL - Le Théâtre Rens. : Laval Spectacles au 02 43 49 19 55

Symphonie d'objets abandonnés par la C° des Curieux tympans 21 novembre à 19h LAVAL - Le Théâtre Rens. : Laval Spectacles au 02 43 49 19 55

Grain par l'ensemble Fa7 26 novembre à 10h30 et 18h30 CHATEAU-GONTIER Théâtre des Ursulines Rens. : Le Carré - Scène Nationale au 02 43 09 21 52

Du sirop dans l'eau du Groupe Noces 29 novembre à 15h30 LAVAL - Le Théâtre Rens. : Laval Spectacles au 02 43 49 19 55

Musique

JOH 5tet invite Éric Le Lann 15 novembre à 20h30 LAVAL - Le Théâtre Rens. : Laval Spectacles au 02 43 49 19 55

La Symphonie des objets abandonnés par Max Vandervorst 19 novembre à 15h MONTSÛRS - Le Majestic Rens. : SVET des Coëvrans au 02 43 66 32 16

Duos d'accordéons Bayan avec Guy Daussy et Yohann Juhel 20 novembre à 20h30 PEUTON - Église Rens. : Le Carré - Scène Nationale au 02 43 09 21 52

Mavana - Féo



20 novembre à 20h30 MAYENNE - Salle polyvalente Rens. : Le Kiosque au 02 43 30 10 16

Duos d'accordéons Bayan avec Guy Daussy et Yohann Juhel 21 novembre à 20h30 AMPOIGNÉ - Église 22 novembre à 20h30 FROMENTIÈRES - Église Rens. : Le Carré - Scène Nationale au 02 43 09 21 52

7095 par Ze Big Band & Ricky Ford 21 novembre à 20h30 ANDOUILLE - Salle des fêtes Rens. : C.C.de l'Ernée au 02 43 05 98 80

Patrick Rondat 21 novembre à 20h30 BONCHAMP - Les Angenaises Rens. : École de musique et de danse M. RAVEL, au 02 43 91 45 15

Chorda 25 et 27 novembre à 20h30 MAYENNE - Théâtre municipal Rens. : Le Kiosque au 02 43 30 10 16

Les Pyromanes



28 novembre à 20h30 CHANGE - Les Ondines Rens. : Les Ondines au 02 43 53 34 42

Musiques actuelles

Carton park Gangol & Mit et Juicy Panic 10 décembre à 18h LAVAL - Le 6PAR4 Rens. : Laval Spectacles au 02 43 49 19 55

Tournée des Trans GaBLé + Nag Nag Nag + O-Rudo 20 novembre à 20h30 Alistér + Loane 27 novembre à 20h30 French Cowboy 29 novembre à 20h30 LAVAL - Le 6PAR4 Rens. : Le 6PAR4 au 02 43 59 77 80

Théâtre

Peepshow dans les Alpes par le Théâtre Régional des Pays de la Loire 21 novembre à 20h30 CRAON Espace culturel Saint Clément Rens. : Mairie de Craon au 02 43 06 99 02

Amour à mère par A Petit Pas 25 novembre à 20h30 LOIRON - Salle des fêtes Rens. : C.C.du Pays de Loiron au 02 43 02 77 67

La Natür c'est le Bonhür de et avec Daphné Clouzeau



29 novembre à 20h30 CHAMPEON - Salle des fêtes Rens. : Le Prisme au 02 43 03 31 54

Exposition

Paysages Du 25 octobre au 7 décembre PONTMAIN Centre d'art contemporain Rens. : C.C.du Bocage Mayennais au 02 43 08 47 47

Du 25 octobre au 7 décembre PONTMAIN Centre d'art contemporain Rens. : C.C.du Bocage Mayennais au 02 43 08 47 47

Gabrielle Bielinski du 7 au 28 novembre CRAON - La maison bleue Rens. : Mairie de Craon au 02 43 06 99 02

Laurent Saksik Écho Du 8 novembre au 14 décembre MAYENNE Chapelle des Calvairiennes Rens. : Le Kiosque au 02 43 30 10 16

Et aussi..

La Tête ailleurs par Anne Pia Jérôme Dufour Gaétan Louvel 29 novembre à 20h30 LAVAL - Le lapindrome Rens. : Laval Spectacles au 02 43 49 19 55

LA SÉLECTION DU MOIS

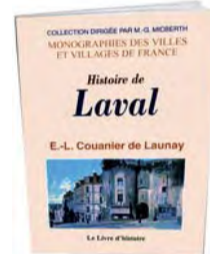
À LIRE



L'homme qui épousa New-York

Olivier Démoulin David Prain fête aujourd'hui ses soixante ans, mais quelle est sa vraie vie ? À New York, dans le quartier de Central Park Ouest, David Prain est un chef d'entreprise célibataire et plutôt heureux. Mais sur l'île canadienne de Propperty, David Prain est un entrepreneur marié à Kathleen, père de famille et plutôt malheureux. Dans ces deux lieux, un fantôme du passé réapparaît : Helen Seagal, envoûtant amour de jeunesse. Helen et David ou Helen contre David ? Avec ce 4° roman, la castrogontérien Olivier Démoulin nous entraîne dans un suspense psychologique où les personnages se débattent pour faire reculer la fatalité ●

Éditions Grrr...Art



Histoire de Laval Eugène-Louis Couanier de Launay Au XIX° siècle et au début du XX°, des historiens, des érudits locaux et des amateurs éclairés se sont livrés, dans les services d'archives et sur le terrain, à des enquêtes longues et opiniâtres. Cet ouvrage, écrit par le chanoine Eugène-Louis Couanier de Launay, est un fac-similé de l'édition originale parue en 1894, qui s'insère dans la célèbre collection « Monographies des villes et villages de France ». Grâce à ce très beau livre, le lecteur possède toutes les clefs pour connaître, au fil du temps, l'évolution de la cité lavalloise ●

Éditions Lorisse



La guerre des taupes

Roland Nadaus À travers ce roman documentaire, Roland Nadaus, né à Paris mais qui vit dans le bocage mayennais à Saint-Aignan-du-Roë, dresse une satire romanesque de notre société à travers les portraits des habitants de La Hurlière. Le personnage principal, qui y possède une propriété, va livrer une lutte, sans merci, contre des êtres intelligents et immortels, qui détruisent tout sur leur passage : les taupes... Une fable sur la vie ordinaire, sur le saccage du bocage qui amène à réfléchir sur notre époque ●

Éditions Les promeneurs solitaires

À ÉCOUTER



L'homme-chrysanthème

Liz Cheral Contrairement aux textes de ces chansons, Liz Cheral n'est pas triste ! De meurtres en attentats, de suicides en accidents de voitures... la jeune nantaise se plaît à nous conter des choses tristes mais avec toujours des textes caustiques et empreints d'ironie... Liz chante, avec son grand sourire, les plaisirs de la vie ainsi que ses recoins les plus cruels. La petite sœur de Jeanne trace sa route dans la chanson française sans vraiment se soucier de toutes les chanteuses émergentes du moment. À découvrir, à Mayenne, le 2 décembre... ●

Disponible au prix de 9€ auprès de la Rue Dez'arts - La Buye - 44470 Thouaré sur Loire



Carmin

Daphné Carmin est un de ces disques qui font plaisir entendre... Sans complexe, Daphné nous emmène dans son univers, loin du tumulte quotidien, des thèmes terre à terre, du pessimisme ambiant. À coup d'envoies lyriques et poétiques, Carmin nous offre, au fur et à mesure des titres, l'opportunité de prendre un grand bol d'air. L'espace d'un moment, Daphné nous rend la vie belle. Il était temps... La preuve aussi l'industrie musicale peut (encore) nous réserver quelques petites perles... Un talent à découvrir aux Ondines de Changé, le 14 novembre prochain ●

V2 Music

À CONCERT

L'EIM en concert le 29 novembre à Laval



Luigi Cherubini après avoir composé en 1817 un Requiem pour voix mixtes pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI en composa un deuxième en 1836 pour ses propres funérailles. C'est ce magnifique Requiem pour chœur d'hommes et orchestre en ré mineur que l'Ensemble Instrumental de la Mayenne accompagné de jeunes musiciens de Cholet et Angers et le Chœur de l'Armée Française entouré de choristes venus de toute la région vous feront entendre le 29 novembre à 17h en l'église Saint-Jean à Laval ●

Billetterie : Office de tourisme de Laval 02 43 49 46 46

Le Conseil général, la passion du sport

Le Conseil général de la Mayenne consacre **1,98 million d'euros en 2008**, en faveur du développement d'une pratique sportive de qualité pour et par tous, qu'il s'agisse du **financement des infrastructures sportives et de loisirs**, de subventions de fonctionnement, ou de soutien aux manifestations d'envergure. Il s'inscrit ainsi comme le **1^{er} partenaire** des clubs et des comités sportifs départementaux.

Dans cet esprit, le Conseil général a créé le **Club Pégase Mayenne** et développe le sponsoring sportif afin de mettre à la disposition des Mayennais les moyens d'être performants et de porter, avec enthousiasme, les couleurs du département sur la plus haute marche du podium.

Votez pour élire le sportif de l'année...

... mais aussi l'équipe, le dirigeant
et l'entraîneur qui ont marqué cette année 2008

Bulletin-réponse

Pour participer, cochez une seule case pour chacune des catégories suivantes :
le sportif, l'équipe, le dirigeant et l'entraîneur de l'année.

Renvoyez, avant le 1^{er} décembre, votre bulletin au :

Conseil général de la Mayenne
Direction de la communication
« Sportif de l'année 2008 »
39, rue Mazagran - BP 1429
53014 Laval cedex

Retrouvez tous les portraits des nominés et votez aussi sur :

lamayenne.fr

Le sportif de l'année

- Pierre Ballon
- Stéphane Bahier
- Estelle Lechat
- David Meslier
- Manuëla Montebrun

L'équipe de l'année

- AS Ambrières-les-Vallées handball
- US Bonchamp football
- Canoë Kayak Laval
- Stade Lavallois athlétisme
- CA Mayenne tennis de table

Le dirigeant de l'année

- Guy Blanchet
- Roland Dumet
- Elie Lemée
- Sabine Le Toux
- Alain Tancred

L'entraîneur de l'année

- Jean-Claude Blondin
- Hervé Blottière
- Antoine Gilles
- Sébastien Michaud
- Franck Thomas

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Courriel : Mobile :

Je souhaite recevoir le courriel ou les SMS diffusés par lamayenne.fr